

Lancement le 1^{er} juin de la campagne "L'été ça n'est pas fait pour casser le Code du travail!" (p. 3)

Supplément à l'Humanité

Communiste

www.pcf.fr

Lien d'échanges et de communication

2, place du Colonel-Fabien - Paris 19^e - Comité de rédaction: Obey Ament - Jacques Chabalière - Guénoé Fournet - Yann Henzel - Meline Gourrier - Jean-Louis Le Moing - Yann Le Pollotec - Emilie Lecroq - Julia Castanier - Denis Rondepierre - Lydia Samarbakhsh - Gérard Streiff - Julien Zoughebi - Directeur: Jean-Louis Le Moing
 Rédaction: Gérard Streiff (Tél.: 01 40 40 12 41) - Mèl: communistes@pcf.fr - Relecture: Jacqueline Lamothe - Mise en pages: Zouhair@NAKARA.info (Tél.: 06 07 99 90 81)

Publication du PCF sous
Creative Commons
BY-NC-SA

RESTE 18 JOURS

pour faire élire des députés communistes qui vont défendre vos droits et rassembler



LES DÉPUTÉS COMMUNISTES ONT FAIT VOTER L'ENGAGEMENT DE LA FRANCE POUR UNE COP MONDIALE CONTRE LA FRAUDE FISCALE

Pour toujours + de justice fiscale
Votez pour des députés

LES DÉPUTÉ·E·S DU FRONT DE GAUCHE ONT DÉPOSÉ 2412 AMENDEMENTS CONTRE LA LOI TRAVAIL

Les député·e·s
Front de Gauche

LES DÉPUTÉS COMMUNISTES ONT FAIT VOTER UNE LOI POUR ALLONGER LES CONGES MATERNITE & PATERNITE

Pour toujours + de progrès social
Votez pour des députés

SERVEZ-VOUS

Tract
Affiche et flyer
Code du travail



Revue du Projet

Tract
Législatives



INTERNET www.pcf.fr

La vidéo du mardi



Olivier Dartigolles

Pierre Laurent a tenu un point de presse lundi 22 mai au siège du Conseil national. Après la fin du dépôt officiel des candidatures aux élections législatives, il a donné les ambitions du PCF concernant le nombre possible d'élections de député-e-s communistes et Front de gauche. (p. 3)

HAUTES-PYRÉNÉES

La section PCF de Tarbes a organisé une table ronde sur la santé, le mardi 16 mai, à l'ancienne cantine SNCF, avenue Joffre à Tarbes. Avec la présence de Michel Limousin, médecin généraliste de centre de santé, membre du collectif national Santé Protection sociale du PCF, coauteur du livre *Santé et protection sociale solidaire pour tous en 2017*, aux Éditions Le Temps des Cerises, des syndicalistes de la santé, des acteurs de la santé et les candidats Front de gauche aux élections législatives. ✪



FINISTÈRE

Raymond Mc Cartney, ancien prisonnier et député du Sinn Féin, invité du PCF Finistère et Bretagne et des candidats aux législatives dans le Finistère nord.

Dans le prolongement de l'initiative de solidarité du Parti communiste avec l'Irlande et de l'invitation de deux dirigeants du Sinn Féin place du Colonel-Fabien le 24 septembre 2017, à l'occasion de laquelle Pierre Laurent s'est engagé au nom du PCF, associés avec le Sinn Féin au Parlement européen et au PGE, à soutenir le combat du Sinn Féin, après le Brexit, pour l'unité retrouvée de l'Irlande, la fédération PCF du Finistère et le comité régional PCF de Bretagne ont invité, du 12 au 14 mai, Raymond Mc Cartney, ancien gréviste de la faim en 1980, prisonnier républicain d'Irlande du Nord à partir de 1972, puis de 1977 à 1994, négociateur des accords de paix avec le gouvernement britannique pour le Sinn Féin à la fin des années 90 et actuel député à Derry en Irlande du Nord. Ce militant d'expérience très respecté en Irlande, né à l'engagement politique et entré dans la résistance avec le Bloody Sunday, a porté une parole de sagesse, de paix et d'optimisme pour une Irlande unifiée, démocratique et de progrès social où chacun ait sa place. Il a pu faire appréhender les progrès des idées portées par le Sinn Féin en Irlande du Nord et en Irlande du Sud, où l'organisation ne cesse de progresser et faire figure d'alternative crédible à gauche. ✪



GIRONDE

Berivan Bal est assistante administrative. Elle est candidate (suppléant Christophe Bagilet) dans la 4^e circonscription de Gironde, autrement dit la rive droite de Bordeaux. De quoi on parle autour d'elle dans cette campagne ? Du rassemblement à gauche, plutôt difficile à faire ; des salaires qui stagnent quand tout augmente, du chômage, de l'emploi. Ajoutons qu'elle suit de près l'actualité kurde. Son ambition ? Faire entrer le peuple à l'Assemblée, comme dit le mot d'ordre de sa campagne. ✪



INDRE-ET-LOIRE

Ronan Lebert est cheminot. Contrôleur. Contractuel. Auparavant il était dans la communication (infographiste). « *Et j'ai travaillé un peu dans le bâtiment. Cheminot depuis cinq ans, je me bats pour la sauvegarde des services publics, l'accessibilité à l'ensemble des transports. Sur St-Pierre-des-Corps, il y a eu des fermetures totales de guichets alors que c'est une gare qui compte 12 000 voyageurs par jour. Avec le PCF, la CGT, on se bat pour garder ces services ouverts. Même chose pour la CAF, Pole emploi.* » Il est candidat de la 3^e circonscription d'Indre-et-Loire, qui part de St-Pierre-des-Corps jusqu'au sud Touraine. Les thèmes de la campagne ? Services publics, donc. Transports : le tramway sur l'agglomération. La circonscription est tenue par Mari-sole Touraine « *qui a fait certains dégâts* » au niveau de la santé. La désertification médicale est un fait. « *Alors que nous, à St-Pierre-des-Corps, on a un Centre municipal de santé et au mois d'août, on embauche un médecin généraliste.* » ✪



Une intense et conquérante campagne

Déclaration préliminaire de la conférence de presse de Pierre Laurent sur les élections législatives.

Le 19 mai s'est donc clos officiellement le dépôt des candidatures aux élections législatives. 524 candidatures seront donc présentées ou soutenues par le PCF-Front de gauche en métropole, comprenant 452 candidatures à parité présentées par notre formation et 72 soutiens. 524 candidatures présentées pour porter la voix des électrices et des électeurs de gauche qui ne veulent pas laisser les mains libres à Emmanuel Macron, à son premier ministre Édouard Philippe, et à la droite, qui veulent pousser plus loin les logiques libérales des deux quinquennats précédents. 524 candidatures pour porter la voix des femmes et des hommes qui ont voté Jean-Luc Mélenchon, qui ont voté Benoît Hamon, qui ont voté Philippe Poutou ou Nathalie Arthaud, et qui veulent demain des députés communistes, Front de gauche, de gauche qui défendront le monde du travail, qui travailleront sans relâche à unir les forces populaires face aux forces coalisées du libéralisme, qui seront des remparts intraitables face au Front national. Comme vous le savez, et malgré nos appels à l'unité de candidatures dans le maximum de circonscriptions, la direction nationale de France insoumise nous a opposé un refus de principe. Et cela malgré le désir partagé dans de nombreuses circonscriptions par des membres des groupes d'appui locaux de FI et par les communistes d'aller ensemble à la bataille. Je le regrette profondément. C'est une faute au regard de l'objectif immédiat qui est le nôtre de constituer à l'Assemblée nationale la plus grande force possible face aux candidats du libéralisme, mais aussi au regard de l'avenir d'une gauche nouvelle qu'il convient désormais de réinventer en continuant à rassembler toutes les forces disponibles dans le respect de leur diversité. **Nous continuerons de travailler sans relâche à la convergence d'action et de projet de ces forces.**



fléchir à cette situation pour éviter d'offrir par la dispersion de leurs voix au premier tour un député supplémentaire à En marche, la droite ou le FN.

Des objectifs de conquête

Tous ces éléments étant connus, je veux dire que nous maintenons des objectifs de conquête clairs :

- **Nous voulons contribuer à l'élection de plusieurs dizaines de députés de gauche (PCF-Front de gauche, France insoumise et autres forces diverses) en métropole comme en outre-mer... capables de s'unir demain face à Macron et à ses soutiens de droite. Et c'est possible.** Pour cela, le score de nos candidats au 1^{er} tour sera partout un atout, car il sera un gage de ras-

semblement efficace au second tour.

- Dans ces objectifs de conquête, nous visons pour notre part la qualification au second tour de nos candidats dans plusieurs dizaines de circonscriptions. **Et il est réaliste de dire que nous pouvons élire, grâce à une intense et conquérante campagne dans les jours à venir, plus du double de députés communistes et Front de gauche que dans l'Assemblée précédente, soit une vingtaine de députés.**

Cet objectif est à portée de main. J'invite les communistes à redoubler d'efforts pour y parvenir. Cela comptera beaucoup pour l'avenir. En permettant ces victoires, nous ferons entrer réellement la voix du peuple à l'Assemblée nationale car, je le rappelle, nos candidates et candidats sont le vrai renouveau, celui qui ferait entrer le monde du travail dans l'hémicycle. 40 % de nos candidats ont moins de 50 ans, 20 % moins de 40 ans. 70 % n'ont jamais exercé de mandat électif. 38 % sont des employés, ouvriers ou techniciens, 14 % des cadres, 20 % des fonctionnaires, 25 % des retraités, d'autres encore sont artisans ou étudiants. **Ce sont des candidatures à l'image de la France, pas celle des cabinets ministériels et des conseils d'administration. 40 % de nos candidats ont des responsabilités syndicales dans le cadre de leur activité professionnelle et connaissent parfaitement les conditions de vie des salariés de notre pays.**

Une campagne nationale contre les ordonnances

Ces candidats vont d'ailleurs sans attendre se mettre au service du combat qui s'annonce contre le recours aux ordonnances pour casser encore plus le Code du travail et finir le sale boulot de la loi El Khomri. **Pour cela, j'annonce que nous lancerons le 1^{er} juin dans toute la France une campagne nationale avec ce slogan : « L'été ça n'est pas fait pour casser le Code du travail. Non aux ordonnances Macron ».** Le 1^{er} juin, j'invite nos candidats et leurs soutiens à prendre dans toute la France des initiatives publiques, spectaculaires et médiatiques, pour crever le mur du silence autour de ce qui se prépare. Nous appellerons dans cette campagne à élire le maximum de députés qui s'engagent à refuser ces ordonnances et nous appellerons à préparer les conditions d'une bataille estivale d'ampleur pour mettre en échec le coup de force du gouvernement.

« L'été ça n'est pas fait pour casser le Code du travail ». Avec ce mot d'ordre, nous voulons mettre en débat un choix de société : ou l'asservissement au travail et à la précarité à vie, ou une vie digne faite d'un travail reconnu, correctement payé avec un bon salaire, permettant le droit au repos pour tous. Nous serons mobilisés partout, dans les urnes les 11 et 18 juin, mais aussi sur les places des villes, au milieu de nos cités et de nos quartiers, comme sur les plages et les aires de loisirs. Nous ne laisserons pas pourrir notre été. Nous mettrons en échec les ordonnances Macron.

Le PC interdit d'antenne

Enfin, permettez-moi un dernier mot devant vous, mesdames et messieurs les journalistes, en vous remerciant de votre présence. **Je veux alerter contre le déni démocratique qui se met en place et qui vise à priver d'accès aux médias nos candidats, en reproduisant les temps de parole présidentiels sans tenir compte de la réalité et de la diversité des candidatures pour ces élections législatives. C'est l'extension sans limite du présidentielisme médiatique au mépris de toute règle démocratique pour ces nouvelles élections.** Ainsi, notre parti, qui dispose d'un groupe parlementaire et présente des candidats sur tout le territoire s'apprête à être quasiment interdit d'antenne. J'ai écrit au CSA pour alerter sur ce scandale et je vous demande, mesdames et messieurs les journalistes, de ne pas répondre aux injonctions qui vous demandent en haut lieu d'appliquer des règles de temps de parole contraires à tout respect de la pluralité démocratique. Les électeurs n'ont pas voté pour les élections législatives. Ils ont droit à une information pluraliste jusqu'à la clôture du scrutin, construite à partir de la réalité des forces en présence sur le terrain et non des pronostics sondagiers nationaux qui ne reflètent pas la réalité des circonscriptions. Je suis certain que vous serez sensibles avec moi au respect dû aux électrices et aux électeurs. ✪

Le geste des communistes des Bouches-du-Rhône

Aujourd'hui, l'heure n'est pas à la polémique mais à la mise en campagne de tous nos candidats. Les électrices et les électeurs qui nous questionnent ont juste droit à la vérité car elle comptera pour l'avenir. Ce qui s'est passé à Marseille ces jours-ci est éloquent. **Je veux saluer le geste politique de responsabilité qui a été celui des communistes des Bouches-du-Rhône après l'annonce de la candidature de Jean-Luc Mélenchon.** Et je renouvelle leur appel : Pourquoi la main tendue des communistes, qui visait à créer les conditions d'une large victoire dans toute la ville, le département et au-delà, n'a-t-elle pas été saisie ? Cela reste pour nous incompréhensible. Je veux le redire une dernière fois : personne, en tout cas pas nous, ne cherchait à briser la cohérence créée dans l'élan de la campagne présidentielle, bien au contraire, mais chacun pouvait aussi en reconnaître, sans la considérer comme un obstacle, sa diversité. C'était le moindre des respects à l'égard des communistes après leur soutien présidentiel. Pour nous tous qui revendiquons une VI^e République, la cohérence d'une élection présidentielle ce ne peut pas être comme pour d'autres l'abdication temporaire de souveraineté des électeurs au profit d'un Président qui vous dit : Vous avez voté, vous avez adopté mon programme, on se reparle dans cinq ans. **Nous voulons une majorité agissante, intervenante, pleinement citoyenne. Nous voulons des députés pleinement responsables à tout moment devant le peuple qui les a élus. Le Parti communiste et ses élus ont toujours agi en ce sens, avec liberté d'initiative et esprit constructif.**

Des victoires à portée de main

Tout cela étant dit, l'heure est à la bataille, car **de nombreuses victoires législatives restent à portée de main.** Des millions de nos concitoyens souhaitent et espèrent ces victoires. La campagne est donc lancée, et bien lancée. J'étais moi-même hier devant plus de sept cents personnes en Gironde entouré des dix candidats et de leurs suppléants que nous présentons dans ce département. La liste nationale des candidats que nous présentons rassemble des femmes et des hommes issus du peuple et qui vivent et travaillent comme l'immense majorité de celui-ci. Cette liste comporte aussi, comme je l'ai dit, **le soutien à 72 candidatures de personnalités engagées dans le mouvement social à des titres divers et d'autres venus de formations politiques telles que France insoumise, Ensemble ! République et socialisme, EELV ou des soutiens de Benoît Hamon.** Parmi ces personnalités, citons Clémentine Autain, François Ruffin, Zara Boudjemai, Caroline De Haas, Monique Pinçon-Charlot, Marianne Journiac... Malgré l'absence d'accord national, il n'y aura pas de concurrence avec FI dans 29 circonscriptions. Des communistes en mesure de l'emporter ne se verront pas opposer de candidatures FI dans 11 circonscriptions. Nous en félicitons et je veux saluer les militants locaux de la FI qui ont permis ces choix. Pour notre part, nous soutenons des candidatures FI dans 18 circonscriptions, dont celle où se présente Jean-Luc Mélenchon. En revanche, je veux dire que nous regrettons très profondément le maintien de candidatures FI dans près d'une vingtaine de circonscriptions où se joue l'élection possible d'un ou d'une député-e communiste, sans que FI n'ait en revanche une chance de l'emporter. J'invite les électrices et électeurs de Jean-Luc Mélenchon dans ces circonscriptions à ré-

Stop Tafta, stop Ceta au cœur des législatives...



Ces derniers jours, la Commission européenne vient de faire l'objet de deux revers qui sont de nature à relancer la bataille contre les traités de libre-échange libéraux actuellement en négociations ou en cours, tels que le Ceta et le Tafta/TTIP.

C'est d'abord la décision rendue le 10 mai, par le Tribunal de l'UE qui a annulé la décision de la Commission européenne refusant l'enregistrement de la proposition d'Initiative citoyenne européenne sur le Tafta et le Ceta, suite à la collecte de plus de 3 millions de signatures réparties sur 25 États membres en septembre 2014. En effet, la campagne Stop TTIP/TAFTA avait par cette Initiative demandé l'arrêt des négociations du Tafta et la non signature du Ceta, qui avait fait l'objet d'une fin de non-recevoir au prétexte qu'elle sortait du cadre juridique prévu. C'est cette décision qui vient d'être annulée par le Tribunal de l'UE au nom du « débat démocratique ».

C'est ensuite la Cour de justice de l'Union européenne qui vient de trancher que les accords commerciaux de l'UE incluant des clauses sur l'investissement ou sur le règlement des différends « investisseurs-États » relèvent bien de la compétence partagée de l'UE et des États, et ne peuvent être approuvés sans l'implication des États-membres. En cause était l'accord de libre-échange entre l'UE et Singapour, conclu le 20 septembre 2013, qui avait fait l'objet d'une saisine de l'instance supérieure de l'UE par la Commission elle-même, qui clamait sa certitude que l'UE avait seule compétence sur de tels accords.

Ce verdict démontre que la Commission n'était pas légitime pour négocier ces accords seule, au nom des États-membres, alors que la Commission européenne et la Direction générale du commerce s'arcoutaient à dire, lors des négociations sur le Tafta et le Ceta, que celles-ci étaient de la compétence exclusive de l'Union européenne. Ce verdict confirme également que certaines dispositions sur la protection des investissements ainsi que les mécanismes de règlement des différends investisseurs-États doivent être exclus du champ de l'application provisoire.

Ces décisions rouvrent le débat et la bataille anti Ceta et Tafta

en France comme en Europe. D'autant plus dans la campagne des législatives qui s'ouvre en empêchant que le président Macron n'obtienne une majorité parlementaire lui permettant une ratification par la France rapidement. Notamment lorsque l'on se rappelle des déclarations d'Emmanuel Macron, alors candidat, lors des journées de Bruxelles à l'automne dernier: « *Le traité améliore objectivement les choses dans notre relation commerciale avec le Canada* », tout en estimant « *que le traité devrait être exclusivement ratifié au niveau européen et non devant les vingt-sept parlements nationaux* », en concluant que « *la politique communautaire commerciale, c'est la souveraineté de l'Europe.* »

Et ce n'est pas sa déclaration d'entre-deux tours de la présidentielle de demander à « *une commission de scientifiques d'évaluer les impacts du Ceta dans les trois mois suivant son élection et qu'il ferait « modifier le texte » au besoin* » qui est de nature à pouvoir rassurer, alors que sa première visite officielle en Europe a été d'aller rassurer Angela Merkel, sur sa vision politique cohérente, pro-européenne et libérale: un appui certain à l'accord économique et commercial global qu'est le Ceta.

Ces deux décisions sont une victoire et un nouvel espoir confirmant que le Ceta, ainsi que tous les accords de libre-échange futurs contenant des dispositions de protection des investisseurs, devront bien être ratifiés par chaque État membre, contribuant à renforcer le contrôle démocratique. Cela renforce la légitimité à exiger le rejet du CETA et les conséquences de ces mécanismes: l'abandon de toute ambition écologique et sociale future face aux intérêts des multinationales.

Nous avons l'occasion historique de le stopper en France, notamment en portant haut et fort cette bataille des législatives et en se donnant des dizaines de députés de gauche, PCF-Front de gauche, France insoumise et autres forces diverses capables de s'unir demain face à Macron et à ses soutiens de droite.

Laurent Péréa

Responsable adjoint aux Relations internationales du PCF Chargé des questions de libre-échange



Allez, les vieux, encore un effort...

Après les modèles suédois, allemand, danois..., voilà qu'on nous sort le modèle japonais. En matière d'emploi. La presse spécialisée fait grand cas d'une étude « passionnante » (dixit la rumeur) de l'économiste en chef de BNP Paribas à Tokyo. Le nombre de personnes au travail ne cesserait d'augmenter alors que la population décline. « Une belle réussite » clame l'expert. « Est-ce de la magie ? » s'interroge benoîtement *Le Figaro Économie*. Que nenni. La recette est simple: « faire rentrer massivement sur le marché de l'emploi les seniors (les plus de 65 ans), catégorie qui s'accommode à merveille de travailler à temps partiel pour des salaires chiches ». Elle est pas belle la vie? Quatre millions d'individus de la tranche d'âge 65/69 ans sont concernés et la part de cette population qui travaille est aujourd'hui de 44 %. On « pioche » à présent (l'expression est du *Figaro*) dans les tranches d'âges supérieurs à 70 ans (14 % de cette catégorie sont déjà au travail). Et ainsi de suite. Demain faudra chercher comment faire travailler les morts, et y aura bien un expert pour trouver la solution. Autour de Macron, ça doit sûrement être un bon sujet d'étude.

Gérard Streiff



AFFICHE DE LA CAMPAGNE; « L'ÉTÉ ÇA N'EST PAS FAIT POUR CASSER LE CODE DU TRAVAIL »

Le 1^{er} juin à Paris RDV avec Pierre Laurent devant les Prud'hommes puis sit-in Canal St-Martin

SOUSCRIPTION

Je verse : euros

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL Ville

Chèque à l'ordre de "ANF PCF"

2 place du Colonel-Fabien • 75167 Paris Cedex 19

<http://adhesion.pcf.fr/soutenir>

Si vous êtes imposable vous pouvez déduire 66 % de ce montant.



FRONT NATIONAL : L'IMPOSTURE DROITE : LE DANGER

Les débats animés par

MARC BRYNHOLE

- 24 mai Caen (Calvados)
- 30 mai Châtillon-sur-Cher (Loir-et-Cher)
- 31 mai Gisors (Eure)
- 2 juin Joinville (Haute-Marne)
- 7 juin Landes

ALAIN HAYOT :

- 29 mai Montfermeil (Seine-St-Denis)
- 1^{er} juin Ajaccio (Corse-du-Sud)

Les frères Bocquet en tournée de dédicaces et débats partout en France avec leur livre

Sans domicile fisc préfacé par Jean Ziegler

